

19 Septembre

Le S/s Lt Passerat, 6° Cie, passe à la 5° Cie.

Le S/s Lt Chevalier détaché pour le service à la 6° cie rejoint sa Cie (8°).

20 Septembre

Le Corps reçoit 1 caporal et 30 soldats employés dans le secteur, venant d'autres Corps.

21 Septembre

S/s Lt Chapuis, 7° Cie, passe à la CHR comme officier pionnier bombardier.

S/s Lt Cornu, 2° CM passe à la 7° Cie.

22 Septembre

Le Colonel décide que les CM du Rgt relèveront directement du Chef de Corps pour l'Administration et la discipline et du Chef de Secteur pour la tactique et les opérations.

Le Corps reçoit 3 Adjudants venus du 49° RIT.

23 Septembre

RAS

24 Septembre

La 7° Cie quitte son emplacement à Camp Le Moing et vient cantonner à Camp Robert.

25 Septembre

Ordre du Rgt n° 52 : Nominations et mutations.

Ordre est donné par la 132° BM de prélever sur les ressources du secteur Centre le nombre de cartouches 861 pour garnir les caissons à munitions du Corps à raison de 65,5 cartouches par homme présent.

1 Blessé : Cne Gibert.

26 Septembre

RAS

27 Septembre

Le Colonel part en permission pour événement de famille ; le Chef de Btn Loudot prend le Cdt du Rgt et du Secteur Centre ; le Cne Benoit prend le Cdt du 1° Btn ; le Lt Rossin prend le Cdt de la 2° Cie.

28 – 29 Septembre

RAS

30 Septembre

La 8° Cie quitte le Camp Le Moing et va cantonner à Gérardmer, caserne Kléber.

1° - 2 Octobre

RAS

3 Octobre

1 Blessé

4 Octobre

Le Général en Chef décide que les militaires des Armées pourront bénéficier de 3 permissions de 7 jours par an (1 tous les 4 mois) délais de route non compris.

5 Octobre

Le Colonel rentré de permission reprend le commandement du Rgt.

6 – 11 octobre

RAS

12 Octobre

La 8° Cie cantonnée à Gérardmer quitte son emplacement et vient bivouaquer à Camp Lemoing où elle arrive à 15 H sans incident.

13 Octobre

La 1° Cie qui occupe la position d'Imberg est relevée à 21 H par la 8° Cie partie du Camp LeMoing et qui passe sous le commandement du Chef de Btn Loudot Cdt le Quartier de Sulzern. La 10 Cie va cantonner au Collet de la Schlucht où elle arrive le 14 à 1 h 20 sans incident.  
2 Tués.

14 Octobre

La 1° Cie quitte le Collet de la Schlucht à 10 h 30 et va cantonner à Gérardmer, caserne Kléber où elle arrive à 14 h sans incident.  
Une section de la 4° Cie occupant Sulzern-Front Sud est relevée de son emplacement par 1 section de la 7° Cie à 6 h sans incident.  
Le sous-quartier de Sulzern-Front Sur est rattaché au Quartier de Eck.  
La section relevée de la 4° Cie vient en réserve à Sulzern-Village.  
Cne Bonnet, 4° Cie, évacué sur l'hôpital de Gérardmer pour maladie.  
6 soldats du Rgt passent au 43° RIT.  
Ordre du Rgt n° 53 : nomination d'un caporal.

15 Octobre

La 1° Cie fournit à Gérardmer le service de Place et les corvées.  
Le Lt Rossin 2° Cie, est dirigé sur Remiremont pour suivre un cours de Cdt de Cie.  
La 7° Cie quitte le Camp Robert et va relever la 5° Cie aux tranchées d'Eck-Schirbach. La 5+ Cie vient en réserve au Camp Robert. Mouvement effectué sans incident.

19 – 19 Octobre

RAS

20 Octobre

3° Cie. Erlanger, Lt ; mis à la disposition de l'arrière pour l'encadrement du Dépôt de la Cie de prisonniers de guerre en formation à la 4° Armée, par décision du Général en Chef du 14 Octobre 1916.

21 Octobre

1 Blessé.

22-23 Octobre

RAS

24 Octobre

1 Blessé

25 Octobre

RAS

26 Octobre

Ordre du Rgt n° 54 : Le Sergent Nicolas Claude, François de la 2° Cie est promu Sous Lieutenant par décret du 20 Octobre 1916 et affecté au 150° RI.

27 Octobre

Ordre du Rgt n° 55 ; citations à l'ordre du Rgt  
Le Cne Buffard, adjoint au Colonel, est désigné pour collaborer avec le Service de Santé pour assurer l'exécution des moyens de protection prescrits contre les gaz asphyxiants.

28 Octobre

RAS

29 Octobre

4° Cie ; S/s Lt Bey est détaché à Remiremont pour suivre le cours de grenadier jusqu'au 7 Novembre.

30 Octobre

Le PC du Chef du 2° Btn et transféré du Camp Perrelongue au Camp Clavé

31 Octobre

Un supplément de 3g de thé et 10g de sucre est alloué pour la période du 1° Novembre au 31 Décembre.

1 Tué

5 Blessés.

1° Novembre

Le Rgt est rattaché à la 161° DI sous le commandement du Général Brécard. Le Colonel Hatton commande l'Infanterie de la Division.

2 Novembre

2 Blessés

3 Novembre

La prime fixe d'alimentation est portée de 0,22F à 0,24F à partir du 1° Octobre 1916

Le S/s Lt Léviste, 3° Cie, est promu Lieutenant à TD.

4 Novembre

La 5° Cie relève la 6° dans les tranchées d'Ampfersbach. La 6° Cie bivouaque au Camp Robert (Réserve de Secteur).

5 Novembre

Le Corps reçoit 8 fusils à lunette (1 par Cie).

6 Novembre

Le Cne Gibert, 3° Cie est évacué sur l'hôpital de Gérardmer pour maladie.

Le Lt Léviste prend le Cdt de la 3° Cie

Le S/s Lt Chevalier, 8° Cie, fait le service à la 3° Cie.

Le peloton en ligne de la 3° Cie est relevé par le peloton de réserve.

Ordre du Rgt N° 57 : nominations de 4 Adjudants-Chefs.

7 Novembre

RAS

8 Novembre

Remise de Croix de Guerre à Schleiff par le Chef de Btn Loudot aux militaires cité.

Ordre du Rgt n° 58 : Citation à l'Ordre du Rgt du Soldat Lardy, 8° Cie

9 Novembre

Le Colonel de Vaulgrenand appelé au commandement provisoire de l'Infanterie de la 161° DI remet le Cdt du Rgt et du sous-secteur Bichstein au Chef de Btn Loudot.

Le Cne Benoit, 2° Cie, prend le Cdt du Quartier de Sulzern.

Le S/s Lt Fontanel prend le Cdt de la 2° Cie.

10 Novembre

La 1° Cie quitte Gérardmer et vient bivouaquer au Camp Le Moing.

Le Lt Rossin rentrant du cours des Cdts de Cie à Remiremont prend le commandement de la 2° Cie.

La section de mitrailleuses de Front Sud (N° 80) passe sous le commandement tactique du Quartier de Eck.

11 Novembre

Le S/s Lt Mazier, sorti de l'hôpital, rejoint son unité.

La 1° Cie quitte le Camp Le Moing à la tombée de la nuit et relève la 4) Cie de la position de Hofacker (Sulzern). Elle a 3 sections en ligne à Hofacker et une en réserve au village de Sulzern. Relève terminée à 19 h 30 sans incident.

La 4° Cie relevée de ses positions vient bivouaquer au Camp de la Schlucht.

Le S/s Lt Bey, 4° Cie, rentre du cours d'instruction des grenadiers à Remiremont.